

Groupement d'Associations Partenaires d'Action Sociale



Centre National de Ressources Handicap Rare « LA PEPINIÈRE »

Rue Paul DOUMER
8, allée André Glatigny
59120 LOOS
Tél. 03 20 97 17 31
Fax : 03 20 97 18 85

E-mail du secrétariat : secretariatcnrhr@gapas.org

PRESENTATION DE LA FORMATION

Etude des fonctions neurovisuelles et oculomotrices

de leur incidence sur la vie quotidienne et sur les apprentissages
pour des enfants ou adolescents présentant
des troubles neurovisuels ou/et oculomoteurs
associés à d'autres troubles ou déficiences

Echanges des pratiques

La formation peut s'adresser aux médecins, aux paramédicaux, aux enseignants, aux éducateurs, aux aides medico-pédagogiques...

Nombre des stagiaires : minimum 12 personnes, maximum 15 personnes.

Cette formation se réalise en quatre temps :

Premier temps : **2 jours : partie théorique**

Deuxième temps : **travail personnel :**

Observation d'un enfant ou adolescent

Troisième temps : **2 jours : partie pratique, présentation du travail personnel**

Quatrième temps : **compte rendu écrit des observations et des préconisations**

Nombre d'heures par participant : **24**

Le coût de la formation, gratuite pour les quatre jours.

Les frais des formateurs (repas + transport) sont à la charge de l'établissement demandeur, quand la formation se passe sur site.

PROGRAMME

PREMIER TEMPS

Ce temps permettra aux participants

- D'aborder, d'enrichir ou de refaire un point dans le domaine de la neurovision, des troubles neurovisuels, visuo-praxiques et visuo-gnosiques
- De mieux comprendre les mécanismes visuels au cours d'activités d'exploration, de reconnaissance visuelle, de lecture, de graphisme, de mathématiques...
- De pouvoir réaliser une observation afin d'être en mesure d'identifier les difficultés neurovisuelles et oculomotrices, visuo-praxiques, visuo-gnosiques.
- ...

DEUXIEME TEMPS

Suite à ce premier temps, il sera demandé aux stagiaires de réaliser une observation pour identifier les difficultés neurovisuelles ou/et oculomotrices d'un enfant ou adolescent qu'ils suivent.

Il est vivement conseillé de réaliser cette observation en interdisciplinarité pour une observation plus fine. (2 à 3 personnes)

Il est essentiel aussi que cette observation soit filmée.

Le film sera envoyé à la formatrice, afin qu'elle puisse le visionner au préalable (une date butoir sera décidée)

(Demander une autorisation parentale)

TROISIEME TEMPS

Nous aborderons des approches telles que la stimulation visuelle et du regard, l'intégration sensorielle ou des techniques d'apprentissage dans le domaine du graphisme, lecture, ...

Nous aborderons particulièrement la prise en charge des difficultés neurovisuelles/oculomotrices en formulant des objectifs de travail.

Ceci à partir des observations qui auront été réalisées et qui seront visionnées par l'ensemble des participants et formatrices

QUATRIEME TEMPS

A la suite de ce troisième temps les stagiaires écriront un compte rendu d'observations pour chaque enfant ou adolescent vu, avec les préconisations que l'on aura pu déterminer au cours du stage. Les comptes rendus seront transmis à la formatrice qui pourra compléter s'il y a lieu.

Ainsi les comptes rendus seront formalisés et pourront-être mis dans les dossiers des enfants et transmis aux parents.

Au cours de ces journées chacun pourra échanger sur ses pratiques, afin d'enrichir le contenu de cette formation par l'expérience et les compétences de chacun.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation par Denise Vanberten, ergothérapeute et conseillère technique du CNRHR
- Interventions possibles de
 - Blandine Coët, orthoptiste
 - Liliana Alves Silva, neuropsychologue
 - Alice Facon, instructrice en locomotion
- Alternance entre apports théoriques et pratiques
- Expériences pratiques, mises en situation
- Echanges avec les participants à partir de leurs expériences de suivis des personnes en situation de handicap rare, des personnes avec troubles neurovisuels associés à d'autres troubles (moteur, cognitif, intellectuel, comportemental)
- Documents sur papier
- Vidéos

EVALUATION

- L'évaluation sur la compréhension de la partie théorique pourra se faire à l'aide d'exercices divers au fur et à mesure des deux premières journées et à l'aide d'un questionnaire ludique au début de la deuxième session.
- L'évaluation de la capacité d'identifier, de dépister les difficultés visuo-praxique, perceptivo-gnosiques, de reconnaissance visuelle pourra se faire suite à l'observation d'un enfant ou adolescent que les participants suivent et qu'ils présenteront aux formatrices et autres participants.
- Un compte rendu d'observations de l'enfant et préconisations sera écrit et envoyé à la formatrice.
- Une auto évaluation orale sera demandée à chaque participant pour qu'il puisse partager son cheminement